

L'ÉGLISE ST PATERNE DE BELLOU SUR HUISNE

Notre église est située dans le diocèse de Sées, sur l'ancienne route royale de Paris à Angers, avant le percement de la nouvelle route de Bellême vers 1860.

Cette église romane (XI et XII^e s) avait un plan en croix latine inachevée : la chapelle de la Vierge n'a été rajoutée qu'en 1854, pour la symétrie avec la chapelle de la tour - clocher.

L'église a été bâtie en matériaux locaux : tuffeau blanc de la carrière de la Mansonnière, très proche, et grison du pays, peut être de la carrière de St Jean La Forêt ou du Heaume.

Au XVI^e s, les fenêtres de l'abside furent ouvertes, mais cachées en 1709 par l'installation du retable et du tabernacle baroques.

Les fenêtres de nef et transept furent élargies en 1853, puis eut lieu l'installation des 4 vitraux de la nef en 1873-74.

La sacristie fut construite en 1853, en lieu et place d'une absidiole, dont on voit les traces en ogive à l'extérieur.

Après la guerre de 1870 et ses séquelles dans le Perche, la fabrique (conseil paroissial) décide de rendre l'église de Bellou plus attractive en procédant à la « romanisation » de l'édifice, avec l'aide de l'archiviste de la cathédrale de Sées.

De 1880 à 1883, les travaux vont concerner :

- Le maître autel, le chevet et ses vitraux.

- La façade occidentale percée d'un large porche inspiré d'Autheuil au Perche.

- L'entrée Nord est murée et permet la mise en place des fonts baptismaux en 1878.

- Les 82 modillons et autres sculptures, ainsi que le chemin de croix..

Entre temps, de nombreuses sculptures sur bois (autels) ou en pierre et des peintures ont été réalisées par de « nobles mains ».

Les 4 vitraux de la nef (1873-1874) ont été réalisés par l'atelier Ledien-Bazire, installé à Argentan de 1856 à 1915. Leurs sujets sont les saints « percherons », sujet rare en vitrail.

Autres vitraux : dans les chapelles (Carmel du Mans - Hucher), dans le chœur, 2 vitraux de l'atelier Bergès, de Toulouse (vers 1890)

Le vitrail moderne représentant St Patern vient de l'atelier Lorin à Chartres 1958.

Les 3 cloches actuelles ont été installées en 1896, à la place d'une cloche unique (et fêlée) de 1840 Elles font respectivement 1m, 0.79 et 0.80 m de diamètre.

Elles proviennent des fonderies Cornille-Havard, de Villedieu les Poêles (Manche), qui existent toujours.

Dans le cadre de l'alliance Franco-russe. (1891-1894), la marraine de la cloche principale sera l'impératrice douairière Maria Féodorovna, veuve d'Alexandre III (décédé 1894) et mère de Nicolas II.

Bien que notre église présente un charme indéniable, elle n'est ni classée ni inscrite comme monument historique, en raison de nombreuses modifications subies au cours des siècles, particulièrement au XIX^e s.

Elle est néanmoins un témoin de l'histoire de Bellou sur Huisne à travers presque un millénaire.

LE ROLE DE L'ASSOCIATION BELLOU SUR HUISNE PATRIMOINE

L'association a été créée en août 2005, pour aider financièrement la commune par la récolte de dons et l'obtention de subventions de la Fondation du Patrimoine et du Conseil départemental. Il faut signaler que l'église de Rémalard est classée, celle de Dorceau est inscrite à l'Inventaire des monuments historiques (ISMH), ce qui leur permet de bénéficier d'aides du Ministère de la Culture, ce qui n'est pas le cas pour Bellou, seule église du secteur non modifiée à la Renaissance.

Par contre, les vitraux et de nombreux objets (bannière, Christ en croix, retable, etc) sont inscrits (ISMH) Les bancs clos d'époque Louis XV sont remarquables.

De 2006 à 2017, ce sont 27000 € de dons de particuliers qui ont été investis : réfection de la toiture du clocher, révision de la toiture, restauration des vitraux (nef, chapelles), rénovation de l'ancien maître autel et acquisition d'un autel neuf, devant d'autel en bronze, restauration d'œuvres d'art. Par ailleurs, l'association a aussi investi dans de nombreuses expositions « gratuites », des concerts, des conférences, etc.

En dehors des vitraux, ce sont exclusivement des entreprises locales qui ont été retenues pour les travaux.

Une étude faite par un architecte du patrimoine choisi par la commune a été financée par notre association en avril 2018. Elle avait pour but d'aider la commune dans sa prise de décision pour les travaux à venir, indiquant un ordre de priorité, dont en premier la révision générale de la toiture (lattes, tuiles, etc, renforts de la charpente). C'est ce que la commune vient de décider, pour un montant estimé à 60 000 € TTC environ. Certains points complémentaires ont été soumis à la commune et devront faire l'objet d'une décision communale :

- évacuation des eaux pluviales (drainage des pieds de mur en mauvais état, raccordements),
- état des planchers des bancs clos (gros entretien)
- remplacement des radiants, permettant un allumage moderne, piézo-électrique.

Sans oublier la restauration de la rosace en vitrail du pignon.

La commune, propriétaire de l'église, fera son affaire de la recherche de subventions complémentaires (DETR-Etat, Fondation du Patrimoine dans le cadre d'une convention tripartite, Conseil départemental, autres).

C'est le reste, non subventionné, qui sera l'objet d'un don de l'association, afin de réduire au minimum la participation communale.

Pour augmenter les recettes de l'association, il est envisagé d'organiser une collecte de dons auprès des habitants, soit directement par l'association, ou/et par la Fondation du Patrimoine, et/ou par crowdfunding (financement participatif).

Les dons font l'objet de reçus fiscaux, l'association étant déclarée d'intérêt général. Ils peuvent être adressés dès à présent à l'ordre de l'association Bellou sur Huisne patrimoine, Les Marres, Bellou sur Huisne, 61110 Rémalard en Perche. Merci d'avance

L'église de Bellou, comme ses voisines de la commune nouvelle, participe à l'image du Perche que les visiteurs recherchent : les animations organisées depuis 15 ans ont entraîné la visite de plus 10000 personnes à Bellou.

Mais, fondamentalement, l'église de Bellou reste un lieu de culte : outre les cérémonies organisées dans un cadre familial, deux offices sont célébrés pour la St Paterne et pour l'Avent. La prochaine messe patronale sera célébrée le samedi 17 avril. Horaire à préciser.

Pour toute information complémentaire, adressez vous à belloupatrimoine@orange.fr, et consultez le blog <http://bellou-sur-huisne-patrimoine.overblog.com/> ainsi que la page Wikipédia. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Bellou-sur-Huisne>.

Guy COSTIL, président de Bellou Patrimoine